

Toulouse, le 28 Août 2025

Compte rendu du Conseil Plénier de l'UFR de Psychologie
Séance du Jeudi 28 Août 2025

Présents, membres du conseil : BACQUET (visio), BRET DIBAT (visio), BROCHET (visio), FOURROUX, GUELLAI (visio), HEGAB CAVELIER (visio), LAUNAY (visio), LE BLANC (visio), POUPART (visio), RAUFASTE, RICAUD (visio), ROUSSEAU (visio), SAINT-PAUL (visio), VAN HEGHE.

Représentés : CANTISANO (procuration à Launay), CAUET (procuration à Van Heghe), CROITY-BELZ (procuration à Le Blanc), GASNE (procuration à Fourroux), LABEYE (procuration à Launay), MURCIA (procuration à Hegab cavalier), VAIR PIOVA (procuration à Fourroux).

Présents, membres invités : CASCINO, ZUGER.

Excusés : AVERSENQ, BAJ, BOUVET, CASANUEVA, CAPDEVIELLE, CAZALS, COUFFIGNAL, EL SAYED, ESCANDE, GANINO, HUET, GOS, GRAILLOT, JOURDAN, JUBINVILLE, LASSALLE, MOTTAY SAFONT, OUAFFI, PASSEMAR, PELLIZZARI, SEGURA, SEJOURNE, TEULIERE, TEYSSIER.

Ordre du jour

1. Composition du jury de diplôme de Licence pour 2024-2025 : VOTE

La séance, convoquée en distanciel, est ouverte à 10h15 (21 votants).

Il s'agit de voter aujourd'hui la composition du jury de Licence pour 2024-2025 car ce dernier doit se tenir le Vendredi 29 Août. Il est non seulement chargé de valider les diplômes mais il peut aussi décider d'accorder des EU, des semestres, des années pour les étudiants qui ont des notes très proches du seuil requis.

1. Composition du jury de diplôme de Licence pour 2024-2025 : VOTE

E. Raufaste rappelle que le jury est présidé par la responsable du grade licence, en l'occurrence **N. Cascino**. Le projet d'arrêté précisant la nouvelle composition du jury a été mise en ligne une semaine avant.

Un conseiller fait remarquer que sur le document présenté les intitulés des départements d'appartenance des nouveaux membres n'ont pas été mis à jour.

En l'absence de questions sur le jury de licence, **E. Raufaste** propose de passer au vote.

La composition du jury licence tel que présentée, avec les corrections demandées concernant les intitulés des départements, est approuvée par le conseil par 21 voix POUR – (21 votants)
Les détails du vote sont : NPPV 0 ; Abstentions 0 ; Contre 0 ; Pour 21.

Un élu étudiant demande comment les jurys fonctionnent et si les étudiants pourraient participer.

Nadine Cascino répond en rappelant le fonctionnement du jury et précise qu'il n'est pas prévu de représentant étudiant dans les jurys de diplômes. Il n'y a pas possibilité que des étudiants assistent à ce jury. Lorsque des représentants étudiants élus ont porté des réclamations d'étudiants, celles-ci sont examinées. La réponse est alors donnée à l'étudiant et éventuellement au syndicat qui a porté la demande.

La séance prend fin à 10h30.

Toutes les pièces annexes sont disponibles dans le dossier du conseil sur scout.

Nous vous rappelons que ces annexes sont des documents de travail et qu'elles ne doivent absolument pas circuler ni être diffusées.

Le directeur de l'UFR de Psychologie,

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur
De l'UFR de Psychologie

Eric RAUFASTE

